

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
E. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La fin du monde.—Les trois signes précurseurs de la fin du monde: L'apostasie des nations; la prédiction de l'Évangile dans tout l'univers; la conversion des Juifs.—Triste situation de la France.

Causerie Agricole : Industrie laitière.—Rapport de M. J. M. Jocelyn sur la fabrication du beurre et du fromage à la fabrique-école de St-Denis de Kamouraska.

Sujets divers : Réunions des membres des cercles agricoles.—Des maladies des bêtes à laine: Enflure; difficulté de respirer; morve; pourriture; recuite ou resserrement des brebis.—Utilité des pommes de terre gelées.

Choses et autres : Election des directeurs pour les sociétés d'agriculture de comté de Québec, numéro 2, du comté de Charlevoix, et numéro 2 du comté de Beauce.—Comment évaluer le poids des animaux.

Recettes : Destruction rapide des rats.—Coulage des lessives.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puis-que pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la *Gazette des Campagnes*: vous en priver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

La fin du monde.—Le saint Évangile nous parle, au dernier dimanche après la Pentecôte et au premier dimanche de l'Avent, de la fin du monde et des signes précurseurs qui doivent l'annoncer.

Cette fin est-elle prochaine? Les calamités présentes et surtout la guerre faite aux âmes et à l'Église doivent elles être comptées parmi ces signes que Notre Seigneur Jésus Christ a indiqués par quelques mots dans le saint Évangile et que l'apôtre saint Jean a longuement exposés dans son Apocalypse? Plusieurs l'affirment, d'autres le nient, à qui croire? La *Civiltà Cattolica*, dont on connaît l'autorité, a traité ce sujet l'année dernière, vers cette époque. Nous pensons que nos lecteurs recevront avec consolation les paroles de confiance et d'encouragement qu'elle faisait entendre alors et qui sont aujourd'hui plus opportunes encore.

La fin du monde est certaine: la science est d'accord avec la foi pour nous l'affirmer. Mais nous ne pouvons savoir quand elle viendra.

L'Évangile dit: "De ce jour et de cette heure personne ne sait rien, pas même les anges du ciel, si ce n'est le Père lui, seul." Et le concile de Latran, de 1615, pose à ce sujet les règles suivantes: "Pour ce qui est du temps où doivent arriver les malheurs futurs, la venue de l'Antechrist et le jour du jugement, que personne ne se permette de les annoncer et de les préciser, car la Vérité a dit que ce n'est pas à nous de connaître les temps ni les moments que le Père a réservés en sa puissance. Tous ceux qui, jusqu'ici, ont osé faire de telles prédictions, se sont trouvés menteurs, et ils n'ont pas pu nuire par là à l'autorité de ceux qui se contentent de prêcher sans prédire. À l'avenir, donc nous défendons à tous et à chacun d'annoncer dans leurs discours publics les choses de l'avenir en expliquant à leur fantaisie les saintes Lettres, de se poser comme en ayant été instruits par l'Esprit Saint ou par une révélation divine, et de mettre

en avant de vaines divinations ou choses de cette nature." Supposant le cas où une personne aurait eu de Dieu des révélations véritables, le Concile ajoute que "ces inspirations supposées, avant d'être publiées ou prêchées au peuple, doivent être soumises à l'examen du Siège apostolique." En terminant, le Concile déclare que ceux qui iraient à l'encontre de ces prescriptions, encourraient une sentence d'excommunication.

Telles sont les règles de l'Eglise et l'on ne saurait trop en louer la sagesse.

Il y a des écrivains qui, au mépris de ces règles si formelles, publient, sans la moindre autorisation, des volumes entiers ayant la prétention de "préciser"—c'est l'expression de l'un d'eux,—"la solution de la crise actuelle, le règne de l'Antechrist et la fin du monde."

Il en est d'autres qui se contentent de soutenir que les signes précurseurs indiqués dans l'Ecriture comme devant servir d'avertissement aux fidèles, à l'approche des derniers temps, sont actuellement visibles, et que, sans avoir l'audace de préciser la date de la fin du monde, on peut affirmer du moins qu'elle ne saurait être bien éloignée. C'est à ces derniers que s'adresse la *Civiltà*.

On peut, dit-elle, réduire à trois les signes précurseurs de la fin du monde indiqués dans le Nouveau-Testament. Ce sont l'apostasie générale des nations à l'égard du Christianisme, la prédication de l'Evangile dans l'univers entier, et enfin le mouvement des Juifs vers l'Eglise catholique.

Ces trois signes se vérifient-ils ou commencent-ils à se vérifier actuellement: voilà ce qu'il faut examiner.

10. L'Apostasie des nations.—Il est facile assurément de tracer un tableau très sombre de la situation que les révolutions et l'esprit d'impiété ont faite au Christianisme, et l'on ne saurait exagérer la haine que les sectaires lui ont vouée. Mais, après tout, en face de cette haine furibonde, ne s'élève-t-il pas vers Dieu et vers son Christ, du cœur d'innombrables fidèles, l'amour le plus généreux et le plus ardent? La prédominance actuelle de la secte impie ne serait-elle pas, dans les dessein de Dieu, destinée à "servir d'instrument de purification pour faire mériter à l'Eglise de nouveaux et pacifiques triomphes?"

Il faudra, nous dit-on, un grand miracle pour abattre la puissance des méchants et pour ramener au bien des nations prévaricatrices.

Mais "toute l'histoire de l'Eglise est un tissu de miracles semblables, s'il convient d'appeler miracles les faits providentiels par lesquels Dieu régit les destinées de son Eglise sur la terre." Est-ce que du monde romain idolâtre Dieu n'a pas fait le monde chrétien? Est-ce qu'il n'a pas terrassé l'arianisme, qui paraissait avoir absorbé la chrétienté tout entière? Est-ce qu'il n'a pas dompté les barbares? En s'appuyant sur ces faits et sur tant d'autres, "est-il téméraire d'attendre de Dieu une opération providentielle qui brise la puissance de la secte tyrannique et qui fasse succéder aux gouvernements actuels, chez les peuples catholiques, les hommes fidèles à l'Eglise ou tout au moins bienveillants?"

"Rien que ce fait et la liberté que l'Eglise en recouvrerait suffiraient pour abattre grandement la fureur de l'apostasie, et, dans le cours d'assez peu d'années, bien des ruines seraient réparées. Il faut

considérer que le plus grand mal des peuples, et particulièrement des peuples catholiques, provient de la malice des factions aux mains desquelles Dieu, dans ses décrets suprêmes, les a abandonnés. D'où il suit que ce sont les gouvernements, plus véritablement que les peuples, qui doivent être qualifiés d'apostats du Christ; et pour que ce fléau, cette tyrannie disparaisse, personne n'ira soutenir qu'il faille un miracle proprement dit."

20. La prédication de l'Evangile dans tout l'univers.—Toutes les âmes pieuses ne se laissent pas, du reste, aller au découragement à la vue des assauts livrés à l'Eglise catholique par ses ennemis, et il en est plus d'une qui, au-delà des maux présents, entrevoit une ère de paix glorieuse et féconde.

Et pourquoi ne partagerions-nous pas cette sainte confiance?

Est-ce que les paroles de Jésus-Christ, ces paroles de vie, germe de tout progrès véritable, ont donné tous leurs fruits, même chez les peuples chrétiens? Et si nous jetons les yeux sur l'ensemble du globe, combien de millions et de millions d'hommes à qui ces paroles de salut temporel et spirituel ne sont jamais parvenues? Dieu, dit le prophète Daniel, a donné à son Christ "la puissance, et l'honneur, et la royauté; et tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues le serviront."

Eh bien! dit la *Civiltà*, "sur quelle partie du globe le Christ a-t-il jusqu'à présent étendu son règne social? Sur un peu plus de ce qui, en Europe, en Afrique et en Asie, formait l'empire romain et sur une partie de l'Amérique. Tout bien compté, le royaume de Jésus-Christ, tel qu'il est prédit dans l'Ecriture, n'a pas encore embrassé plus du quart du genre humain." Les nations si nombreuses qui peuplent l'Asie, l'Afrique et les archipels océaniques, "ces millions de créatures rachetées par le sang du Sauveur, ignorent absolument, dans leur immense majorité, qui il est et ses titres à être reconnu par elles comme leur roi et adoré comme leur Dieu."

"Cela posé, conclut la *Civiltà*, osera-t-on affirmer que Jésus-Christ a régné sur tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues de la terre, parce qu'une minime fraction de ces peuples a, dans le cours des siècles passés, entendu la parole et accepté la foi évangélique, sans que jamais, ou presque jamais, une seule de tant de nations ait servi et honoré comme tel ce Chef des humains et ce suprême Seigneur des créatures? Dieu aurait-il révélé, par hasard, qu'aux bienfaits de la Rédemption ne participeront que les Européens et les peuples qui en descendent, et que la plus grande partie de la descendance d'Adam en serait exclue? Nous nous bornons à indiquer cet argument, dont la gravité théologique nous paraît en porter, à elle seule, sur toutes les raisons que l'on met en avant pour appuyer les conjectures sur la fin prochaine du monde."

La *Civiltà* est, à notre avis, absolument dans le vrai. Oui il y a encore pour le Christianisme, pour l'Eglise catholique, d'immenses conquêtes à faire, et l'on pourrait presque dire que la période nouvelle de l'histoire, la période chrétienne, ne fait que commencer. Dix-neuf siècles! Que sont dix-neuf siècles quand, pendant tant de milliers d'années, l'humanité a été plongée dans les ombres de la mort?

Et, d'ailleurs, c'est à notre époque seulement que l'on commence à entrevoir le moment où disparaîtront une grande partie des obstacles matériels qui s'opposent à l'apostolat.

Les changements si considérables qui s'opèrent et s'opéreront de plus en plus dans les relations des diverses nations entre elles, préparent évidemment au Catholicisme et à son expansion des conditions qu'ils n'ont jamais connues. La *Civiltà* appuie fortement sur cette considération. Elle fait ressortir l'importance des découvertes de lois naturelles et de leurs applications pratiques qui, par la volonté de la Providence, ont eu lieu dans notre siècle et ont amalgamé ou sont en voie d'amalgamer d'une manière si profonde la vie, même sociale, des peuples. Ces découvertes et ces applications, dit la *Civiltà*, sont certainement des dons de Dieu et des manifestations de sa puissance.

Or, est-il probable qu'une telle abondance de bienfaits, destinés par leur nature à rapprocher les nations, à les relier par une fraternité de relations et de pensées, à en faire pour ainsi dire un seul faisceau, doit servir, non pas à la glorification du Christ et à la dilatation de son royaume sur la terre, mais à la propagation de l'impiété et à l'établissement de l'empire de Satan? Franchement, nous répondons non; ce serait là un fait en désaccord avec les inductions de l'histoire, en désaccord avec l'Écriture, qui célèbre la puissance, la gloire et les triomphes de l'Homme-Dieu, vivant et régnant dans son Église, sur les puissances et les gloires du monde jusqu'aux extrêmes limites du temps et de l'espace.

Aussi, quand nous considérons l'activité des générations actuelles, gonflées d'orgueil à cause de leurs conquêtes sur la nature; quand nous voyons l'infatigable labeur par lequel elles ouvrent des routes, percent des montagnes ou des isthmes, bâtissent des villes, en s'imaginant consolider le règne d'une civilisation sans Dieu, sans Christ et sans foi, nous nous écrierions involontairement: Voilà comme est puni leur orgueil! Dieu les a condamnées aux travaux forcés et astreintes à préparer des facilités nouvelles pour une plus grande diffusion de son Église. On verra plus tard quels services, sans le vouloir et sans le savoir, elles auront rendus au règne immortel du Christ parmi les hommes." Et "ce ne sont pas seulement les entreprises matérielles, les progrès scientifiques et les révolutions politiques qui auront aplani la voie au triomphe du Catholicisme: ce seront aussi les persécutions et les délires de notre siècle."

30. La conversion des Juifs. — Quant au dernier des signes précurseurs de la fin du monde, les "prodromes de la conversion d'Israël au christianisme," la *Civiltà* ne s'y arrête pas longuement; elle n'en aperçoit rien dans l'état actuel des choses.

Nous remercions la *Civiltà* d'avoir, par ses remarquables réflexions, relevé le courage de ceux qui combattent et contribué à empêcher le mal que le désencouragement ne pourrait manquer de produire parmi les catholiques. En arborant, comme elle le fait, le drapeau de l'espérance, la *Civiltà* nous invite par là même, non seulement à implorer, à attendre le secours de Dieu, mais aussi à coopérer aux desseins providentiels, à agir vivement. Sans doute, Dieu sauvera, s'il lui plaît, la société, mais tâchons de mériter qu'elle

soit sauvée, en travaillant de toutes nos forces et par tous les moyens de prudence humaine et de sagesse chrétienne qui dépendent de nous, à la sauver et à nous sauver nous-mêmes. — *Le Bien Public du Gand.*

Triste situation de la France. — Les jours de la République se suivent et se ressemblent, si ce n'est qu'ils deviennent de plus en plus sombres, comme le temps. Partout les inondations prennent des proportions véritablement désastreuses; ce sont des misères qui s'ajoutent aux misères, et l'agriculture, qui souffre tant, n'aperçoit devant elle qu'une nouvelle série de dépenses et de calamités. Le mal physique, par une loi providentielle, se met en rapport avec le mal moral.

Nos législateurs, nos maîtres, ne paraissent guère s'en inquiéter. Quoiqu'il soit maintenant certain que le budget de 1883 sera en déficit de plus de cent millions, ils votent, ils votent toujours de nouveaux millions. La loi du 28 mars, qui rend l'instruction primaire obligatoire, gratuite (!) et laïque, c'est-à-dire athée, nous a déjà coûté, sans nul profit, plus de cent millions; c'est d'un ton de triomphe que ceux qui la soutiennent déclarent qu'il faudra encore pour achever l'œuvre plus de 700 millions, sans compter les dépenses ordinaires et courantes; on arrivera certainement au milliard; un milliard, lorsque le pays est obéré de toute façon, un milliard, lorsque tous les hommes de finances, lorsque le rapporteur lui-même du budget supplient la Chambre de s'arrêter dans la voie où l'on s'est engagé; un milliard pour rendre la jeunesse athée, pour détruire toute idée religieuse, pour diviser le pays en deux nations ennemies, car les hommes religieux luttent et lutteront de toutes leurs forces contre l'impiété qui veut tout détruire; un milliard, enfin, pour mener la France à la ruine suprême.

Pour cette œuvre impie, les millions ne coûtent rien: pour la religion, qui en moralisant les individus, procure d'incalculables économies et produit d'énormes richesses; pour l'agriculture, qui nourrit la nation, qui alimente l'industrie et le commerce, on lésoine, on retranche, on supprime. Voilà où nous conduit la franc-maçonnerie triomphante.

Et cependant, les avertissements ne manquent pas. Le fléau des inondations, les catastrophes financières, le déficit des finances, les doctrines anarchistes, les attentats, les grèves, les menaces d'incendies et de crimes montrent à quel point la société est malade; si malade, qu'il suffit d'une indisposition du président de la République pour mettre tout le monde politique à l'envers, d'une balle de revolver frappant la main d'un homme qui n'est plus qu'un simple député, pour qu'on ne sache plus que conjecturer de l'avenir. M. Grévy est vieux; s'il venait à manquer, qu'arriverait-il? M. Gambotta est blessé; lui disparaissant, qu'advierait-il de la République? Le sort de la France dépend aujourd'hui d'événements qui auraient autrefois passé presque inaperçus: voilà où on est la fière nation qui était à la tête de l'Europe, la nation dont les directeurs prétendent se passer de Dieu. Quelle leçon elle se prépare à donner au monde!.....

..... Il a été décidé que le palais des Tuileries disparaîtra. Les ruines mises en adjudication, ont été achetées cette semaine; la République maçonnique aura ainsi la gloire de compléter l'œuvre de la Commune. Attentive à détruire la France, elle aura le

plaisir de ne plus rien laisser debout de l'ancienne France, et de renverser de fond en comble l'un de ses plus glorieux monuments. Ni les souvenirs, ni le respect de l'art ne l'arrêtent. Une seule pensée peut adoucir la douleur patriotique de ceux qui aiment la France; c'est que les Vandales qui se livrent en ce moment à leurs hideux exploits ne feront que passer, et que de tant de ruines accumulées, la chère France sortira rajeunie et plus belle, ne gardera du passé que ce qu'il avait de bon, et s'élançera dans l'avenir appuyée sur la foi chrétienne et sur la protection di vine: *Dieu protège la France — Annales Catholiques.*

CAUSERIE AGRICOLE

INDUSTRIE LAITIÈRE.

L'industrie laitière occupe à bon droit l'attention de tous ceux qui ont à cœur de la voir s'introduire partout dans notre pays, de manière à en obtenir les résultats les plus avantageux. Les hommes de l'art s'efforcent, par tous les moyens possibles, à nous faire part de leurs expériences afin d'en faire profiter ceux qui voudraient se livrer à cette industrie.

Nous empruntons aujourd'hui au *Courrier du Canada* quelques extraits du rapport de M. J. M. Jocelyn, directeur de cette fabrique, présenté à l'Hon. Commissaire de l'agriculture de la Province de Québec, au sujet de la fabrique école de St Denis.

Le système de fabrication du beurre et du fromage avec le même lait ayant été condamné par plusieurs personnes, M. Jocelyn croit qu'il ne serait pas hors de propos, et nous le croyons aussi, de donner les raisons qui l'ont fait ainsi agir.

Ce système est plus économique, dit-il, et on même temps parfaitement honnête.

Il est plus économique, parce qu'on y épargne ce qui se perd dans le cas où on fabrique le fromage seulement. Il est impossible de fabriquer un bon fromage d'exportation avec toute espèce de lait frais, sans éprouver des pertes causées par l'écoulement dans le petit lait d'une portion de la partie grasse, et plus le fabricant essaie de donner à son fromage la fermeté et la consistance, plus cette déperdition est considérable.

Or, si avant que le lait se soit coagulé, on enlève cette partie grasse pour la convertir en beurre de première qualité, ce beurre se vend à un prix élevé et donne un bénéfice proportionnel; le fromage, d'un autre côté acquiert cette grande fermeté requise pour un article d'exportation, en même temps que sa qualité n'est nullement dépréciée.

Je n'ignore pas, dit-il, que toute la crème du lait peut se convertir en fromage, mais il faut que la fabrication se fasse à une température basse, et le fromage, bien qu'excellent pour la consommation domestique, a trop peu de consistance pour l'exportation.

On prétend, d'autre part, qu'il y a plus de profit à convertir tout en beurre et à ne pas faire de fromage, mais cette assertion n'est appuyée d'aucune bonne raison.

Le beurre et le fromage tous deux étant extraits de la même matière, il s'en suit qu'ils ne peuvent pas

rester longtemps, simultanément l'un à bas prix, l'autre à un prix élevé, attendu que le fabricant peut passer de la fabrication de l'un à la fabrication de l'autre, et ce changement est surtout facile dans les fabriques qui suivent le système combiné.

Pour établir des calculs il faut prendre pour base la valeur relative du beurre et du fromage, sans toutefois s'appuyer sur la côté de marchés, attendu que les prix éprouvent une constante fluctuation. Il faut donc s'en tenir au coût relatif des deux articles.

Cent livres de lait donnent, en moyenne, quatre livres de beurre ou dix livres de fromage. Or, si le beurre à une valeur de vingt-cinq cents la livre, le coût proportionnel d'une livre de fromage sera de dix cents,—plus un cent, différence en qualité nutritive du petit lait et du lait écrémé, ce qui donnera pour la livre de fromage un prix relatif de onze cents.

Un grand nombre de personnes, qui n'ont pas expérimenté à fond sur la matière, diront qu'il y a plus de dix cents de différence dans la qualité nutritive du petit lait ou du lait écrémé provenant de cent livres de lait frais. Cependant, après des expériences faites avec soin et une observation soutenue, j'ai constaté que dix cents judicieusement dépensés en farine de blé d'inde, avoine moulue, ou en orge avec pois et avoine, ou bien en farine de graine de coton que l'on mêle avec le petit lait et que l'on donne frais, mélangé, produisent plus de chair et font de meilleurs animaux que le seul lait écrémé.

Les cultivateurs ont bien le droit à leur choix, de soigner leurs veaux et leurs porcs avec des aliments valant six cents la livre; mais le cultivateur intelligent vendra son fromage et achètera une nourriture à un cent et demi la livre, mettant par là quatre cents et demi dans son gousset; tandis que le cultivateur qui épargne les sous pour gaspiller les louis, mettra les six cents dans sa poche et ne soignera ses veaux et ses porcs qu'au petit lait.

Voyons maintenant la valeur que donnent cent livres de lait fabriquées d'après les différents procédés, en cotant le beurre à vingt cinq cents la livre:

100 lbs de lait—4 lbs de beurre à 25 cts.....	\$1.00
lait écrémé.....	20
	<hr/>
	\$1.20
100 lbs de lait—10 lbs de fromage à 11 cts....	\$1.10
Petit lait.....	10
	<hr/>
	\$1.20
100 lbs de lait—4 lbs de beurre à 25 cts.....	\$1.00
6 1/4 lbs de fromage fait de lait écrémé.....	39
Petit lait.....	10
	<hr/>
	\$1.49
100 lbs de lait—9 lbs de fromage à 11 cts ...	\$0.99
1 1/2 lbs de beurre à 25 cts.....	37 1/2
Petit lait.....	10
	<hr/>
	\$1 46 1/2

Déduisons maintenant le coût de fabrication au taux de 4 cents par livre pour le beurre, et de deux

révélera à son tour que le genre de culture que nous poursuivons est le plus profitable, le plus économique. C'est là un résultat.

Nous avons donc raison de faire ressortir toute l'importance et la difficulté du métier agricole; nous avons donc raison d'appeler cette profession, la mère de l'industrie; nous avons donc raison de souhaiter qu'on lui donne la place qu'elle mérite; qu'on la mette en honneur, en y cooivant la jeunesse comme à la carrière de l'avenir.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'avenir est à l'agriculture. C'est elle, elle seule, qui résoudra le grand problème du bien-être général. Là est l'avenir, là est la force, là est le bonheur de notre pays.

Des maladies des bêtes à laine.

(Suite.)

Enflure.—Les brebis deviennent enflées, on pour avoir mangé des herbes qui leur sont contraires, principalement celle qu'on appelle *corrigiole* ou *renouée* (*centinodin*); ou de celles que des bêtes venimeuses auront infectées: cette enflure, dangereuse si elle n'était secourue promptement, se remarque aisément lorsqu'on leur voit la bouche baveuse et puante.

Pour les en guérir, on les saigne d'abord sous la queue, à la partie proche des fesses, on aux veines des lèvres; ensuite on leur donne à boire de l'urine d'homme. Ce mal doit être promptement secouru; car si le poison gâge le cœur, il n'y a plus de remède.

Il y a encore une enflure causée par des vents; elle vient de l'avidité des moutons affamés: cette maladie les prend plutôt l'été que l'hiver, et surtout après la tonte, parce que la transpiration étant plus abondante, et éprouvant une plus grande dissipation d'esprits animaux, ils cherchent à se rassasier avec un empressement qui s'oppose à la digestion.

Les vents étant en petite quantité, sortent naturellement ou causent des tranchées passagères. Lorsqu'ils sont abondants, ils rendent le ventre tendre et gonflé, au point de frapper la bête d'apoplexie et de l'étouffer, si elle n'est pas secourue sur le champ. Cette situation est ordinairement précédée de la constipation. Cette maladie est quelquefois occasionnée par une strangulation et par des gonflements dans le corps, mais il est difficile de s'en apercevoir à temps. Si on s'en aperçoit, on bat les flancs de l'animal; cet effort fait sortir les vents de l'estomac.

Le gonflement des vents est susceptible de divers traitements, selon le degré du mal. Il se guérit plus aisément à l'étable qu'aux champs; il suffit de serrer les bêtes les unes contre les autres, et le mal disparaît. Si le mal prend aux champs, et qu'il gagne la plus grande partie du troupeau, il faut gagner l'étable ou quelque abri où l'on puisse rapprocher les moutons. Mais s'il fait un vent froid du côté où on aurait à les conduire, il faut rester; car une bête enflée, qui a le nez tourné au vent, périt en peu d'heures.

Si l'accès de l'enflure est violent, il faut saigner les plus opprimés sous la queue ou à la tempe, et donner des lavements avec de l'urine; on jette quelques gouttes d'eau dans l'oreille, afin d'exciter l'animal à se secourir fortement; il faut cependant proportion-

ner l'agitation qu'on veut exciter, à la force du mal, et, s'il est violent, l'exciter plus doucement.

Les lavements et les évacuations de toute espèce sont favorables.

Difficulté de respirer.—Elle ne provient que d'une trop grande abondance de sang, ou de quelque obstruction dans les conduits de la respiration.

Pour la leur faciliter, on leur fonce les naseaux, ou bien on leur coupe le bout des oreilles l'un après l'autre.

Morve.—Cette maladie contagieuse offre la plupart des symptômes de la morve des chevaux. Il se fait par les naseaux un écoulement d'une humeur d'abord visqueuse, ensuite blanchâtre, enfin purulente. Tant que l'écoulement n'est que muqueux, l'animal mange à son ordinaire; mais lorsqu'il devient purulent, la tristesse, le dégoût, la maigreur et la faiblesse accroissent tous les jours: le corps exhale une odeur fétide, et la mort est prochaine. Quelquefois la matière muqueuse, qui s'accumule dans les naseaux, est si considérable, que l'animal est obligé de faire de violents efforts pour la chasser hors des narines; souvent l'abondance du mucus accumulé dans les narines ou dans les bronches, suffoque l'animal.

Cette maladie, qui a beaucoup de ressemblance avec celle des chevaux, est ordinairement mortelle, et souvent elle se communique au point d'infecter en très peu de temps des troupeaux nombreux.

Il faut séparer du troupeau les moutons malades, et leur faire prendre deux fois par jour un bol composé de deux dragmes de soufre incorporé avec suffisante quantité de miel, injecter dans les narines de l'eau seconde de chaux édulcorée avec du miel, mêler du sel à la boisson et à la nourriture qui ne sera que de la farine de seigle. Ces remèdes facilitent très-bien l'expectoration nasale et la détersion de l'ulcère.

On pourrait encore employer les autres injections prescrites pour la morve des chevaux, de même que le séton à côté des deux oreilles. Si, dans le commencement de la maladie, il n'y avait que deux ou trois moutons qui en fussent affectés, il faudrait les assommer sur le champ et les enterrer très-profondément.

Pourriture.—Les signes de cette maladie sont la pâleur des yeux, la contenance peu ferme de l'animal, sa faiblesse qui augmente tous les jours, la saloté de la peau, la facilité qu'a la laine de se détacher dès qu'on y touche, la pâleur des gencives, le tartre épais sur les dents, la pesanteur de l'animal. Ce n'est, en général qu'à l'inspection des gencives et des yeux qu'on peut juger de l'état des viscères et soupçonner la maladie.

La pourriture est une corruption qui se jette sur les trois viscères ou poumon, de la fagoue et du foie. Les bergers comprennent ces trois sortes de pourriture sous le nom de *thim*. Ils appellent *thim véreux*, les affections vermineuses du poumon; *thim de fagoue*, la stérilisation de cette glande; et *thim de foie*, ou *pourriture* proprement dite, la putréfaction de ce viscère, la plus dangereuse et la plus apparente des trois.

Si le mal est ancien, il n'y a point de remède. Mais, pour prévenir la mortalité des brebis occasionnée par des pâturages trop humides et marécageux, aussitôt que les symptômes de cette maladie paraissent, on fait avaler à chaque brebis une cuillerée d'esprit ou d'huile de térébenthine, mêlée avec deux

tiers d'eau, après les avoir fait jeûner pendant douze heures. On leur donne ce remède trois fois, en mettant l'intervalle de six jours, d'une fois à l'autre. Ce remède, éprouvé avec succès, emporte le mal par un écoulement abondant d'urine.

Recuite, ou resserrement des brebis.—Ce mal leur prend particulièrement quand elles sont prêtes à mettre bas, ou après. On introduit dans l'anus d'une brebis trop resserée un morceau de beurre frais, et l'on verse sur cette partie environ une chopine de petit lait. Ce remède doit être répété deux ou trois fois par jour, dans le cas où elle serait délivrée: si elle ne l'était pas, il faudrait au contraire lui faire avaler du pain rôti dans du vin blanc, et y ajouter un peu de muscade.

Si le pis devient enflé, il faut délayer de la terre franche avec du vinaigre; les faire bouillir ensemble dans une poêle de terre ou de fer, le cuivre serait dangereux, et ensuite étendre cette terre sur toute la partie malade. Il ne faut pas qu'elle ait bouilli trop long temps, de peur qu'elle ne se dessèche et durcisse. Cette espèce de cataplasme doit être un peu chaud, c'est à dire plus que tiède.—(A suivre.)

Utilité des pommes de terre gelées.

Quand une plante est tuée par la gelée, au dégel, son tissu paraît mou et comme rempli d'eau.

Beaucoup de personnes, raisonnant par comparaison, pensent que, de même que l'eau se congelant dans un vase le fait éclater, de même en se solidifiant dans les cellules végétales, elle en déchire les parois, et qu'au dégel les sucres mélangés fermentent et amènent la pourriture.

Si cela se produit pour certains végétaux, il n'en est rien pour la pomme de terre.

A cette théorie admise depuis longtemps, on a opposé des objections déjà très sérieuses.

D'abord, au moyen d'instruments grossissants, on n'a jamais pu constater de déchirures; de plus, dans le liquide qui s'écoule des cellules, on ne trouve jamais de fécule; et cependant, si des déchirures existaient, une certaine quantité serait entraînée. Il faut donc admettre que les cellules de la pomme de terre ne sont pas déchirées par la gelée.

L'eau, sous l'action du froid, abandonne les cellules et vient se solidifier entre elles, dans ces intervalles que les botanistes appellent des méats intercellulaires.

Au dégel, les cellules de pommes de terre, comme les cellules de certains autres végétaux, n'ont pas la propriété de reprendre l'eau qu'elles ont perdue. Aussi ne tardent-elles pas à périr, faute de l'humidité nécessaire à leur vie.

Le tubercule, au dégel, paraît mou, suinte l'eau de tous côtés; il est impropre à la germination. L'épiderme émet au dehors un suc d'odeur vireuse, dû à la présence d'un alcaloïde végétal: la solanine. Si l'on cherche à extraire la fécule, on ne peut en tirer que le quart à peine de ce que les tubercules en contiennent.

Cependant, d'après M. Payen, la proportion de fécule n'est nullement diminuée. Cela se comprend d'après ce que nous avons dit ci-dessus, et ressort parfaitement des analyses que nous avons faites et qui sont relatées ci-après.

Puisqu'il en est ainsi, les tubercules ne doivent avoir rien perdu de leur valeur nutritive. C'est, en effet, ce qui a lieu. Aussi peut-on les utiliser, non-seulement pour la consommation des animaux, mais même pour celle de l'homme, lorsqu'ils ont subi le traitement que nous allons indiquer.

D'après M. Louis Gossin, professeur départemental de l'Oise, il suffit de laver à grande eau les tubercules dégelés, puis de les faire sécher, pour les convertir en une pulpe de bon goût que l'on peut utiliser de toutes façons. Cette préparation, dit-il, se fait d'elle-même, si les tubercules restent étendus pendant quelques temps sur un gazon ou sur un pavé; la pluie les lave et le soleil les dessèche.

Et il ajoute: On peut les garder dans un lieu sec un temps indéterminé. Des voyageurs assurent qu'un Pérou ou les fait geler souvent à dessein pour les conserver ainsi.

Voulant nous rendre compte par nous-même de la valeur du procédé, nous avons soumis un certain nombre de tubercules gelés à une expérience.

Il est bien tard pour publier le résultat obtenu, mais peut-être un jour notre note pourra-t-elle rendre service à quelques-uns de nos collègues.

Après le dégel complet des tubercules, nous les avons mis tremper dans l'eau pendant une heure environ. Puis nous les avons agités dans le liquide plusieurs fois renouvelé; enfin nous les avons fait sécher.

La dessiccation s'opère lentement, mais les tubercules perdent une grande partie de leur humidité.

Au bout de cinq jours, nous en avons fait cuire un certain nombre au four, afin de les soumettre à la dégustation. Toutes les personnes qui en ont mangé les ont trouvés d'un goût parfait et dignes d'être servis sur les meilleures tables.

Aujourd'hui, après bientôt un mois de préparation, les tubercules sont parfaits de conservation, mais encore loin d'être secs.

C'est fort de cette expérience de M. Gossin que nous venons recommander cette méthode de conservation aux personnes qui, à l'avenir, auront des pommes de terre gelées.

En résumé, le procédé consiste :

- 1o. A laver à grande eau les pommes de terre dégelées;
- 2o. A les faire sécher lentement dans un courant d'air, étendues par exemple sur le plancher d'un grenier.

Nous avons voulu nous rendre compte ensuite de l'influence de la gelée et de la lévigation sur la richesse des pommes de terre, et pour cela nous avons eu recours à l'analyse immédiate.

L'early rose est la variété soumise à l'expérimentation. C'est un tubercule allongé, blanc rosé, un peu aplati, très rustique, du moins dans les terres calcaires, où nous avons eu occasion de l'observer depuis plusieurs années déjà.

Cette pomme de terre a pour nous le grand avantage d'être très hâtive, de donner des produits abondants, succédant à ceux fournis par le jardinage et permettant au cultivateur voisin d'une ville de profiter des hauts prix qu'atteignent les pommes de terre vers la fin de l'été, alors que les variétés les plus tardives ne sont pas encore assez avancées pour pouvoir être livrées fructueusement à la consommation.

Dix tubercules, gros, moyens et petits furent choisis parmi ceux qui avaient été gelés.

Dix tubercules sains furent pris dans les mêmes conditions pour être soumis à l'analyse comparative.

Les substances que nous avons eu devoir doser sont: 1o. l'eau; 2o. la matière sèche; 3o. l'azote; 4o. la fécule et le sucre; 5o. les matières grasses; 6o. les cendres.

L'analyse nous a fourni les résultats suivants :

Pour 100 de matière sèche.

	Eau.	Matière sèche.	Matières protéiques.	Fécule.	Matières grasses.	Cendres.
Tubercules sains.....	79.78	20.22	10.25	74.95	0.38	4.10
Tubercules gelés.....	74.05	25.95	13.61	86.40	0.38	3.28

Si nous faisons la différence entre les matières protéiques des tubercules gelés et sains, nous trouvons une augmentation de 3.56 au profit des premiers. Cette augmentation n'implique aucunement qu'il n'y a pas eu perte de matière azotée pendant le lavage.

S'il n'y avait pas eu de perte, il est évident que nous aurions trouvé une augmentation proportionnelle à celle de la matière sèche.

Le rapport qui existe entre la matière sèche des tubercules gelés et celle des tubercules sains est égal à 1.28.

Celui qui existe entre la matière protéique des premiers et celle des seconds est de 1.33.

La conclusion à tirer de la comparaison de ces deux rapports est que l'augmentation du taux de matières protéiques est moins forte que celle de la matière sèche. Il y a donc eu perte de matière azotée.

Pour la fécule l'augmentation est proportionnelle à la perte d'eau de matières protéiques et de sels.

L'eau rejetée des tubercules devait entraîner des matières azotées solubles et des sels de différentes natures.

Ce sont ces matières azotées qui fermentant à l'intérieur de la pomme de terre donnent, au bout de peu de jours, une odeur putride, nauséabonde.

Les sels proviennent en grande partie de l'épidorme qui, d'après M. Payen, renferme 1.65 de substances salines, tandis que l'intérieur du tubercule n'en contient que 1.50.

Si nous ramenons les chiffres indiqués, ci-dessus pour 100 de matière sèche à 100 de matière humide, nous obtenons :

Dans 100 de tubercules.

	Matières		Matières		
	Eau.	protéiques.	Fécule.	grasses.	Cendres.
Tubercules gelés...	74.05	3.67	22.37	0.07	0.749
Tubercules sains...	79.75	2.07	16.14	0.07	0.828

D'après ces résultats, les tubercules gelés sont donc plus nourrissants à poids égal, après le lavage, que les tubercules sains; une perte pour les sels seuls est constatée.

Quand la dessiccation sera terminée, la richesse alimentaire sera considérablement accrue.

L'opération est donc bonne. Aussi nous la conseillons vivement à tous ceux qui, dans l'avenir, auront des tubercules gelés.—*Gazette des Campagnes de Paris.*

Choses et autres.

— A une assemblée générale des membres de la Société d'agriculture du comté de Québec, tenue à St-Ambroise le 20 décembre dernier, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette société pour l'année 1853 :

MM. Jacques Belleau, Jean Drolet, Honoré Paquet, de l'Ancienne Lorette; Lévi Falardeau, Jean Durand, de St-Ambroise; Alexis Leclerc et F. X. Giroux, de Charlesbourg; Pierre Lortie, de Beauport, et Andrew West, de Ste-Foye.

A la première réunion des directeurs, M. Jacques Belleau, de l'Ancienne Lorette, a été élu président, M. Lévi Falardeau, de St-Ambroise, vice-président, et J. B. Delâge, de Québec, N. P., secrétaire-trésorier.

Société d'agriculture, No. 2, du comté de Charlevoix.—A l'assemblée générale des membres de cette société, tenue au Palais de Justice de la paroisse de la Baie St-Paul, mercredi, le 20 décembre dernier, ont été élus directeurs de la dite société, pour l'année 1853 :

Rév. M. H. Beaudet, Ptre, curé, MM. Xavier Boily, Boniface Larouche, Eustache Simard et Mars Fortin, pour la paroisse de la Baie St-Paul; M. Adam Simard, pour la paroisse de St-Urbain; M. Antoine Bouchard, pour la paroisse de St-Hilaire; et MM. Jules Clément et Isidore Troublay, pour la paroisse des Ehoulements.

A une assemblée des membres de la société d'agriculture No 2 du comté de Beauce, tenue à la salle publique en la paroisse de St-Sébastien d'Aylmer, le 20 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la dite société pour l'année 1853 :

Pour St-Sébastien d'Aylmer le révérend M. Samuel Garon et Ignace Royer; pour St-Evariste de Forsyth, Hippolyte Bontin et Joseph LaChenaie; pour St-Vital de Lambton, Edmund Fortier et Pierre Godbout; pour St-Samuel, Roméo Dallaire et Magloire Beaudoin; pour St-Agnès de Ditchfield, M. Paul Roy.

— Il arrive bien souvent que des commerçants se trompent, à leur détriment, dans l'achat d'animaux, en évaluant leur poids au juger. Nous croyons être utile à nos abonnés en leur donnant un moyen de connaître aussi exactement que possible le poids d'un animal sans le peser. Pour les bêtes à cornes mesurant 5 à 7 pieds de circonférence il faut allouer 28 livres par pied superficiel; pour celles mesurant de 7 à 9 pieds il faut compter 31 livres par pied superficiel; pour les petits animaux et les veaux mesurant de 5 à 7 pieds de circonférence il faut calculer sur 16 au pied superficiel; pour les porcs, les montons et tous les animaux mesurant moins de 3 pieds de circonférence, le poids par pied superficiel est évalué à 11 livres. Pour avoir le nombre de pieds superficiels servant de base à ces calculs, il faut mesurer en pouces la circonférence de la poitrine de l'animal juste derrière l'épaule, puis multiplier le nombre obtenu par la longueur, en pouces, de l'animal, prise de la naissance de la queue à celle de l'épaulo; le produit devra être divisé par 144 et le résultat donnera le nombre de pieds superficiels que l'on désire connaître. Il suffira ensuite de multiplier ce nombre par la quantité de livres au pied, que nous avons indiqué plus haut pour obtenir, approximativement, le poids de l'animal mesuré. Si l'animal n'est pas gras on fera bien de

désirer 1 livre par 20 livres, et si au contraire il est très gras il faudra ajouter une livre à chaque 20 livres.—*Le Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Destruction rapide des rats.

Le moyen suivant pour détruire les rats est très efficace : On prend de la farine de blé qu'on répand sur les lieux les plus fréquentés; on met dessus du plâtre, le tout recouvert de farine. Lorsque les rats en ont mangé, ils ne peuvent le digérer et périssent dans leurs trous.

Coulage des lessives.

On prend deux livres de savon, dont on fait, avec un peu d'eau chaude, une bouillie qu'on étend de dix galons d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée à bouche d'essence de térébenthine et deux cuillerées d'ammoniaque (alkali), puis on fouette le tout avec un petit balai. L'eau doit être chaude au point seulement d'y tenir la main. On y introduit alors le linge sec, et on l'y laisse macérer deux heures avant de le savonner; il faut avoir soin de couvrir le cuvier.

L'eau de savon peut être réchauffée et servir une seconde fois, mais il faut y ajouter une seconde cuillerée d'essence de térébenthine et une cuillerée d'ammoniaque. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé épargne, comme on voit, beaucoup de temps, de travail et de combustible. Il fournit au linge un plus beau blanc que tout autre mode et n'exige pas le travail destructeur de la brosse.

A. JOSEPH & SONS

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.
QUÉBEC.

Depuis que le feu a détruit leur établissement, les soussignés ont ouvert leur Bureau au coin de la Côte de la Montagne et de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau du *Morning Chronicle*, à la Basse-Ville de Québec.

Ils ont constamment en vente: Whiskey, Rye, Sirop, Giv, Sucres, Ruisins, Tabacs, Thé de meilleur choix, etc., etc.

A. JOSEPH & SONS

Importateurs & Marchands, Québec.

21 décembre 1852.

A VIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Fraserville s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre l'acte d'incorporation de la dite Ville (37 Victoria, chapitre 47), et pour en obtenir des limites et des pouvoirs plus étendus, ainsi que pour les mieux définir.

M. DESCHENES,

Secrétaire-Trésorier.

Fraserville, 30 novembre 1852.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Fraserville shall apply to the Legislature of Quebec at its next Session, for an act to amend and to consolidate the incorporation act of the said Town (37 Victoria, chapter 47), and for the granting of larger boundaries and powers, and also to better define such powers and boundaries.

M. DESCHENES,

Secretary-Treasurer.

Fraserville, 30th november 1852.